



Amélie
les Bains Palalda Montalba
La Station Reine

MC/SM/MC

AVIS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda se réunira, à la salle du Conseil Municipal, le vendredi 27 mars 2026 à 18h00.

DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

DÉLIVRANCE ET REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

N°14/2026 – CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 06 mars 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type casier à urnes (carré G – n°2) dans le cimetière de Palalda par M. PUIGMAL Henri. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 765,00€.

N°15/2026 – CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 06 mars 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type casier à urnes (carré G – n°31) dans le cimetière de Palalda par Mme PETIT (née DINOT) Michèle. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 765,00€.

N°16/2026 – CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 06 mars 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type terrain (carré E – n°11) d'une superficie de 3,12m² dans le cimetière de Palalda par Mme FEMENIAS (née DIVIDIO) Anne-Marie. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 945,36€.

MARCHÉS PUBLICS

N°13/2026 – AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE : LOT 1 – DOMMAGES AUX BIENS

Par décision en date du 06 mars 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a conclu un avenant au contrat « dommages aux biens immobiliers et mobiliers » ayant pour objet de garantir l'exposition des tableaux appartenant à M. Jacques FONT, dont la valeur est estimée à 304 850,00€. L'avenant est conclu pour la période du 1^{er} avril au 10 mai 2026, et a une incidence financière sur le montant du marché public de 886,94€ HT (soit 974,10€ TTC).

FIXATION DES TARIFS DES DROITS PRÉVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTÈRE FISCAL

N°12/2026 – FIXATION DU TARIF PUBLIC POUR L'ORGANISATION D'UNE ANIMATION

Par décision en date du 18 février 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a fixé à 5,00 € le tarif d'entrée de la rife organisée par le service des animations, qui s'est tenue le lundi 23 février 2026.

CONVENTION DE LOUAGE DE CHOSES

N°04/2026 – MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL MUNICIPAL

Par décision en date du 20 janvier 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a autorisé la société CAVALOLA à utiliser les sanitaires de la place de la République, et à donner l'accès à toute personne demandeuse. La convention est consentie à compter du jour de sa signature, et jusqu'au 31 décembre 2026. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

N° 11/2026 – MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL MUNICIPAL

Par décision en date du 17 février 2026, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a autorisé l'association « L'Amélien Full Contact » à utiliser les sanitaires de la salle Espace Méditerranée. La convention est consentie à compter du jour de sa signature, et jusqu'au 30 juin 2026. Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

DÉLIBÉRATIONS

01 – DÉTERMINATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS

02 – COMPTE DE GESTION 2025

03 – COMPTE ADMINISTRATIF 2025

04 – BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS IMMOBILIÈRES (EXERCICE 2025)

05 – AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2025

06 – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

07 – REPRISE PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

**08 – ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES :
DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE**

**09 – SYNDICAT MIXTE CANIGÓ GRAND SITE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE
LA COMMUNE**

**10 – SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ DU PAYS CATALAN
(SYDEEL66) : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE**

**11 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROMOTION DES LANGUES OCCITANE ET
CATALANE (SIOCCAT) : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

**12 – ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DU CANAL JAUBERT : DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

**13 – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE PYRÉNÉES-ORIENTALES AMÉNAGEMENT :
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

**14 – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE : DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

**15 – RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS : ADHÉSION ET
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

16 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

17 – DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**18 – AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE « AMÉLIE – PAÍS CATALÀ » –
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**19 – AGENCE D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE « AMÉLIE – PAÍS CATALÀ » –
DÉTERMINATION DES COLLÈGES REPRÉSENTANT LES SOCIO-PROFESSIONNELS**

**20 – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – DÉTERMINATION DU NOMBRE
D'ADMINISTRATEURS**

21 – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 – COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 – MODALITÉ D’ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D’APPEL D’OFFRES

24 – MODALITÉ D’ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

25 – OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME ET DU THERMALISME D’AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA « AGENCE D’ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE AMÉLIE – PAÍS CATALÀ » - RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT EN CATÉGORIE I

26 – ÉCHANGE ENTRE LA VILLE D’AMÉLIE-LES-BAINS PALALDA ET LA COPROPRIÉTÉ DE LA RÉSIDENCE « MON TRESOR » D’UNE BANDE DE TERRAIN PRISE SUR LES PARCELLES A1351 ET A1352, ET D’UNE PARTIE D’ESCALIER SITUÉE SUR LA PARCELLE A2231

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Amélie-les-Bains-Palalda, le 20 mars 2026.

Le Maire,
Marie COSTA

